

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

2001 - 2003

FILIÈRE APICOLE DU QUÉBEC

SEPTEMBRE 2001



**Préparé par
Lucie Dumas, a.d.i.
secrétaire-coordonnatrice
de la filière apicole**

PRÉAMBULE

La première version de ce document, intitulée « Plan stratégique », a été rédigée à partir de la *Monographie de l'industrie apicole au Québec* d'avril 1995, du rapport final du Comité d'évaluation du programme de recherche et de développement en apiculture de février 1995 et des données statistiques couvrant la période 1984 à 1994.

Cette deuxième version du plan stratégique de développement couvre une période de trois ans (2001-2003) et a été rédigée à partir du plan stratégique de mars 1996 et des données statistiques couvrant les périodes 1995-1999.

Ce plan a été présenté et adopté à l'unanimité le 5 septembre 2001 par les membres de la filière.

Robert Clermont,
responsable gouvernemental

Lucie Dumas,
secrétaire-coordonnatrice

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. FILIÈRE APICOLE	
- Mission.....	4
- Objectifs généraux.....	4
- Composition.....	4
2. INDUSTRIE APICOLE.....	5
2.1 Production.....	5
2.1.1 Portrait et problématique.....	5
2.1.2 Forces et faiblesses.....	6
2.1.3 Contraintes.....	8
2.2 Transformation et conditionnement.....	9
2.2.1 Portrait et problématique.....	9
2.2.2 Forces et faiblesses.....	9
2.2.3 Contraintes.....	9
2.3 Distribution et mise en marché.....	10
2.3.1 Portrait et problématique.....	10
2.3.2 Forces et faiblesses.....	10
2.3.3 Contraintes.....	10
2.3.4 Occasions.....	11
3. DÉFIS ET OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT.....	11
4. PROBLÉMATIQUES.....	12
5. ORIENTATIONS.....	13

ANNEXES :

1. RÉFÉRENCES APICOLES

2. STATISTIQUES

Tableau 1 Quantité et valeur du miel de 1994 à 1999

Tableau 2 Rendement par ruche de 1994 à 1999

Tableau 3 Nombre d'apiculteurs et de ruches de 1994 à 1999

Tableau 4 Revenus de la pollinisation de 1994 à 1999

3. BILAN DES ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DE MARS 1996

1. FILIÈRE APICOLE

Mission

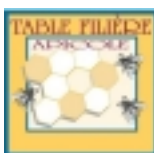
Favoriser le développement de la production, de la mise en marché et de la transformation des produits et des services liés à l'industrie apicole du Québec afin d'accroître la compétitivité du secteur et la place des produits apicoles du Québec sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Objectifs généraux

- Dégager, avec les différents intervenants et intervenantes du milieu apicole, les éléments de la problématique actuelle du secteur et partager une vision de l'avenir de l'apiculture.
- Déterminer les facteurs pouvant améliorer la productivité, la qualité des produits, la rentabilité et la compétitivité de l'industrie apicole dans son ensemble.
- Instaurer et maintenir une véritable concertation entre tous les partenaires de l'industrie apicole.

Composition

- Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)
- Fédération de l'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ)
- Emballeur de miel Miel Labonté inc
- Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec
- Club API
- Centre de formation agricole de Mirabel
- Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - Direction de l'épidémiologie et de la santé animale
 - Direction des affaires régionales
 - Direction du développement des marchés



2. INDUSTRIE APICOLE

2.1 Production

2.1.1 Portrait et problématique

Au Québec, la production de miel provient de la culture de plantes fourragères, telles que le trèfle et les légumineuses, mais aussi de l'abondance de fleurs sauvages. Cependant, plusieurs facteurs, comme le climat, la durée du jour, le nombre d'heures d'ensoleillement, les nuits froides, les printemps tardifs ou hâtifs et la sécheresse, viennent influencer la récolte de ce miel d'une année à l'autre.

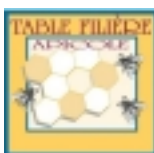
Les apiculteurs pratiquent un peu partout au Québec, mais 70 % du miel québécois provient des régions de la Montérégie, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (**ISQ, 24 août 1999). En l'an 2000, on évalue à environ 650 le nombre de producteurs apicoles au Québec, allant du producteur spécialisé à l'apiculteur à temps partiel

Si on regarde la production de miel au Québec durant les cinq dernières années, soit de 1995 à 1999, on s'aperçoit qu'elle a connu une légère augmentation par rapport au début des années 90 (Tableau 1). Avec cette augmentation de la production de miel, les entreprises ont aussi profité d'une augmentation des revenus liés à la pollinisation (Tableau 4). Durant les dernières années, on a assisté à une certaine consolidation du secteur, qui s'est traduite par une augmentation du nombre de ruches par apiculteur.

Depuis 1995, le revenu des apiculteurs s'est consolidé. Le développement de la pollinisation, l'offre de plus en plus variée des produits transformés à base de miel, la demande croissante des autres produits de la ruche, tels que la gelée royale et le pollen, ont permis d'améliorer la rentabilité des apiculteurs (**ISQ, 24 août 1999). Le développement du secteur horticole au Québec, la sensibilisation faite auprès des intervenants du monde agricole quant à l'influence de la pollinisation par les abeilles et les recherches effectuées dans ce domaine ont contribué à ce développement majeur au cours des dernières années.

Cependant, les apiculteurs ne peuvent se procurer d'abeilles en paquets que dans les pays qui appliquent un régime de certification garantissant que leurs marchandises sont exemptes d'acariens parasites. L'importation d'abeilles américaines est interdite en raison du risque d'introduction de certaines maladies ou de ravageurs de l'abeille. Ainsi, les apiculteurs pratiquent de plus en plus l'hivernage des ruches et importent de moins en moins d'abeilles en paquets. Malgré cela, le nombre de ruches par apiculteur au Québec a augmenté durant ces dernières années (Tableau 3).

** ISQ : Institut de la statistique du Québec



2.1.2 Forces et faiblesses

A) Forces

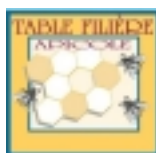
- Des rendements supérieurs : si on compare les rendements québécois de 50 kg/ruche avec les pays les plus grands producteurs au monde (Chine, ex-URSS, États-Unis, Argentine), on constate qu'ils sont supérieurs à ceux des États-Unis et de l'Argentine, qui ont des rendements respectifs de 33 kg et 30 kg/ruche (Agriculture et Agroalimentaire Canada). De plus, si on regarde l'évolution des rendements au Québec depuis 1995-1999, on constate une bonne progression par rapport aux années antérieures (Tableau 2). Cependant, des écarts importants de rendement existent entre les producteurs et même entre les ruches d'un même apiculteur. Ces différences sont liées à une multitude de facteurs, notamment à la sélection des reines, au niveau sanitaire, à l'emplacement des ruches, aux conditions atmosphériques, à la transhumance et à l'hivernage.

Malgré cette augmentation, la moyenne québécoise demeure inférieure à celle des provinces de l'Ouest. Cependant l'écart diminue, les provinces de l'Ouest ayant connu une moins forte augmentation des rendements (Tableau 2). Leurs résultats s'expliquent par les avantages liés au climat, à la durée du jour et à la végétation.

- Des outils d'information bien adaptés : actuellement, *L'Abeille* (FAQ) et *L'Apiculteur* (USAQ) publient des articles de vulgarisation qui permettent de joindre le maximum d'apiculteurs. Par ailleurs, le MAPAQ publie, par l'intermédiaire de la Direction de l'épidémiologie et de la santé animale, des bulletins zoosanitaires et des avertissements vétérinaires au sujet de l'abeille. Il existe aussi plusieurs autres sources d'information en apiculture. Dans l'est du Canada, c'est seulement au Centre apicole du Centre de recherche en science animale de Deschambault (CRSAD) qu'on trouve des ressources spécialisées travaillant en recherche à temps plein dans le domaine apicole.

En collaboration avec l'USAQ et la FAQ, des activités de formation, telles que des cliniques apicoles et des programmes de perfectionnement et de formation, sont organisées par le MAPAQ ainsi qu'avec le Centre de formation agricole de Mirabel. Les activités de formation de courte durée semblent retenir davantage l'attention des apiculteurs. Un programme de formation est aussi en élaboration avec le ministère de l'Éducation pour assurer aux entreprises apicoles des ouvriers spécialisés.

- Des outils réglementaires à l'avant-garde : le Québec, avec la réglementation dont il s'est doté relativement aux médicaments vétérinaires, est un leader en matière d'utilisation rationnelle de médicaments.
- Des services de désinfection du matériel apicole disponible : une remorque et des équipements destinés à la désinfection à l'oxyde d'éthylène du matériel apicole sont mis à la disposition des apiculteurs du Québec. Cette désinfection contribue au contrôle des maladies de l'abeille et permet de restreindre l'usage de médicaments en apiculture.



- Du potentiel pour la relève agricole. Les entreprises apicoles étant réparties sur l'ensemble du territoire, elles offrent de nouvelles avenues de développement. Certaines d'entre elles se sont engagées à offrir une formation aux étudiants et accueillir des stagiaires dans le cadre de la formation qui est en voie d'élaboration au MEQ sur l'ensemble du territoire.

B) Faiblesses

- Le prix du miel en baisse. Agriculture et Agroalimentaire Canada estimait que le prix du miel à la production avait chuté à 0,70 \$/lb en 1999, alors qu'il était de 0,82 \$/lb en 1998 et qu'il avait atteint 0,95 \$/lb en 1997.
- Une diminution des budgets de recherche dans le secteur apicole. Les ressources humaines utilisées en recherche apicole au CRSAD ont diminué. Elles sont passées de 3,25 personnes/année en 1989 à 2,25 en 1999. En 2000, le Centre expérimental possède 175 ruches et une miellerie de 360 m², et consacre 2,25 personnes/année à ce type d'activité.
- La présence grandissante de certaines maladies et les difficultés liées à leur contrôle pourraient avoir un effet sur la pérennité des entreprises apicoles.
- Les coûts liés aux services de désinfection du matériel apicole à l'oxyde d'éthylène. Les apiculteurs doivent déplacer leur matériel afin de pouvoir bénéficier des services de désinfection, les installations destinées à cet usage étant situées à Saint-Hyacinthe. Cette situation fait en sorte que plusieurs apiculteurs, surtout ceux qui sont situés en région éloignée de Saint-Hyacinthe, hésitent à faire appel à ce service.
- L'absence d'enregistrement des ruches constitue un danger pour le secteur. Les contrôles sur les maladies deviennent plus difficiles à mesure que se modifie le nombre d'apiculteurs, de ruches, d'emplacements et de déplacements des ruches.
- Les entreprises apicoles peu mécanisées. Vu la petitesse des entreprises, la plupart des manipulations des ruches et des hausses se font manuellement. Cependant, au cours des cinq dernières années, nous avons assisté à une modernisation quant aux méthodes de manipulation des ruches au champ.
- La pollinisation - un secteur en développement. Bien que les études sur l'impact positif de la pollinisation soient encore peu connues, l'information en provenance du milieu horticole nous porte à croire qu'il y a un manque de ruches pour satisfaire la demande croissante.
- Un financement et une aide gouvernementale peu disponible. L'absence de programmes de formation reconnus limite l'accès à l'aide à l'établissement et au financement. Les abeilles étant difficilement identifiables, elles ne peuvent être prises en garantie.



2.1.3 Contraintes

L'apiculteur doit prendre en considération divers facteurs pour assurer le maintien et le développement de son entreprise, entre autres :

A) Les préoccupations des consommateurs

- Les exigences du consommateur face au miel. Le goût est une caractéristique importante à conserver. Les arômes du miel sont fragiles sur le plan de la conservation. Ceux-ci étant des composés volatils qui proviennent des fleurs butinées, on doit conserver et mettre en valeur leurs propriétés organoleptiques et alimentaires. Au facteur goût s'ajoutent les préoccupations des consommateurs touchant le miel produit à partir de plantes génétiquement modifiées (OGM). Les résidus de médicaments liés à la croissance des maladies deviennent aussi un facteur qui interpelle de plus en plus le consommateur. À tout cela s'ajoute le miel adultéré.
- Les abeilles sont considérées comme étant dangereuses par le public. La population devient intolérante envers l'apiculture dès qu'elle croit qu'il y a risque d'agression par les abeilles. En général, elle connaît mal les comportements de nos abeilles domestiques et confond facilement ces dernières avec les guêpes ou les bourdons.

B) Les contraintes liées à la production

- Le déplacement des ruches. L'emplacement des ruches est de première importance pour assurer une production de haute qualité en grande quantité. Les pratiques culturales dans les régions à fort potentiel agricole ont progressivement défavorisé la production de miel en raison des productions plus spécialisées et des pratiques culturales à faible potentiel mellifère, par exemple le maïs. Il serait intéressant de considérer la possibilité d'utiliser les bordures ou encore les terres inexploitées et de privilégier les productions diversifiées *versus* certaines cultures industrielles. Par contre, de nouvelles cultures, comme le canola, peuvent être un atout intéressant pour la production de miel.
- Le contrôle des maladies. Le mode de vie collectif de ces insectes favorise l'implantation et le développement de maladies pouvant engendrer la mort de la colonie. Le maintien d'un cheptel d'abeilles en santé est un facteur primordial de productivité. L'arrivée de nouvelles maladies parasitaires, ces dernières années, vient compliquer le contrôle de la santé de l'abeille et la qualité du produit. Une plus grande utilisation de médicaments dans la ruche peut amener une augmentation des quantités résiduelles de médicaments dans le miel et dans les sous-produits de la ruche.
- La diminution importante des activités de l'État dans l'inspection des entreprises apicoles amène les apiculteurs à se responsabiliser en matière de gestion sanitaire pour assurer une viabilité à leur secteur. Les entreprises devront aussi mettre en place des systèmes de contrôle sur le plan de la qualité du miel produit pour répondre aux différentes demandes des consommateurs d'ici et d'ailleurs (ISO, HACCP).



2.2 Transformation et conditionnement

2.2.1 Portrait et problématique

Pour répondre à la consommation québécoise, en se basant sur les statistiques canadiennes de consommation, il nous faudrait une production de 6 500 tonnes de miel (7,4 millions x 0,88 kg/personne). En 1998, nous avons un déficit d'environ 4 500 tonnes (Agriculture et Agroalimentaire Canada).

On estime aujourd'hui que 30 % du miel consommé au Québec est d'origine québécoise et est commercialisé directement par les producteurs.

Nous évaluons que moins de 10 % du miel québécois serait dirigé vers les conditionneurs. Les industriels doivent donc s'approvisionner à l'extérieur du Québec.

Malgré le manque d'approvisionnement en miel au Québec, certains producteurs fabriquent de l'hydromel, des crèmes cosmétiques et d'autres produits alimentaires utilisant le miel. Il y a une demande croissante pour les produits transformés à base de miel.

Les emballeurs du Québec achètent le miel en vrac au Québec et aussi en majorité des provinces de l'Ouest. Ils s'approvisionnent aussi dans d'autres pays. Ils le conditionnent, l'emballent ou le transforment en différents produits (gelées, moutarde au miel, bonbons, pastilles, etc.). Ces emballeurs détiennent 95 % du marché des grandes chaînes au Québec et font des percées sur les marchés internationaux en fonction des disponibilités de matière première et du prix du miel sur les marchés. Ces emballeurs sont intéressés à s'approvisionner davantage sur le marché du Québec. Cependant le prix du miel est fonction du marché mondial.

2.2.2 Forces et faiblesses

A) Forces

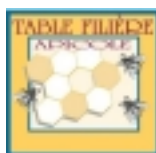
- Le secteur apicole dispose d'un potentiel intéressant pour assurer la diversification de produit transformé.

B) Faiblesses

- Il existe généralement peu de liens d'affaires entre les producteurs, les conditionneurs et les transformateurs.

2.2.3 Contraintes

- Les industriels doivent s'approvisionner à l'extérieur du Québec, principalement dans les provinces des Prairies.
- Le manque de miel, tant au Québec que sur les marchés internationaux, limite la pénétration des marchés extérieurs et le développement de nouveaux marchés.



2.3 Distribution et mise en marché

2.3.1 Portrait et problématique

La Société coopérative des apiculteurs du Québec a pour mission première de commercialiser aux meilleures conditions possibles le miel que lui confient ses membres, ce qui n'empêche pas la majorité des apiculteurs de favoriser la vente directe de leurs produits.

De plus, si on regarde la portion du marché du Québec, occupée par les apiculteurs québécois (30 %), le potentiel de développement demeure élevé si on regarde la consommation de miel, évaluée actuellement à 0,88 kg/personne, et la tendance des dernières années, qui s'est traduite par une augmentation de la consommation de miel de 5 % par année durant les trois dernières années (ISQ et Statistique Canada) (voir 2.2.1).

2.3.2 Forces et faiblesses

A) Forces

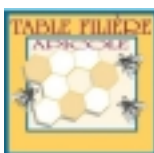
- Les miels du Québec ont une bonne réputation. Ils possèdent un bon potentiel de développement à travers le miel et ces produits dérivés. Les apiculteurs québécois tirent davantage de revenu par kg vendu que les producteurs apicoles du reste du Canada. Le revenu moyen par kg vendu au Québec durant la période 1994-1998 a été de 3,33 \$ par rapport à 2,17 \$ pour l'ensemble du Canada (Statistique Canada).

B) Faiblesses

- L'absence de structure commerciale, les ventes directes élevées, le manque d'uniformité dans la qualité des produits offerts et le haut taux de concurrence entre les producteurs-vendeurs sont des facteurs contribuant à expliquer certaines difficultés de distribution.
- Un aliment mystérieux aux propriétés méconnues. De tous les temps l'apiculture a été considérée, dans la croyance populaire, comme une activité un peu occulte. De ce fait, les non-initiés, toujours craintifs de subir la douleur d'une piqûre, se gardèrent d'approcher les lieux fréquentés par les abeilles. Les miels, car le pluriel est de mise, sont loin d'avoir livré tous les secrets. On sait qu'ils contiennent des minéraux, des vitamines, des sucres simples ou composés, de la saccharose, des protéines, des oligo-éléments, des enzymes, des acides organiques, des substances aromatiques essentielles, de l'inhibine, des grains de pollen, des pigments, etc., plus une série d'autres éléments que l'on découvre au fur et à mesure qu'on l'analyse. Ses propriétés sont prodigieuses et loin d'être entièrement inventoriées.

2.3.3 Contraintes

- Maintenant, la majorité des ventes de miel se fait principalement dans les magasins de grande surface et on a assisté au cours des dernières années à une concentration de cette distribution alimentaire.
- L'ouverture des marchés et la mondialisation favorisent l'accès à nos marchés par les entreprises étrangères.



2.3.4 Occasions

La qualité et la variété de nos produits nous permettent d'atteindre des marchés extérieurs.

Les nouveaux débouchés dans le domaine médical et nutraceutique offrent à nos entreprises apicoles québécoises de nouvelles avenues pour commercialiser leurs produits.

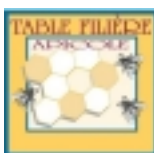
3. DÉFIS ET OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT

- Plusieurs études prouvent que la pollinisation par les abeilles a un effet positif sur la qualité et la rentabilité des productions végétales. Malgré une forte augmentation des revenus de la pollinisation ces dernières années, la demande est encore plus forte que l'offre. Le développement du secteur horticole contribue à générer cette demande. À ce secteur s'ajoute une nouvelle production liée au secteur des grandes cultures, le canola, qui aura probablement un impact sur le développement de l'apiculture au Québec.
- Les miels diffèrent d'une région à l'autre de par leur composition. Les miels dont les concentrations en minéraux sont plus élevées proviennent des climats plus humides de l'est du Canada. L'influence des aérosols marins devrait être considérée. Nous devrions pouvoir tirer avantage de ces connaissances en développant des produits apicoles québécois typiques d'une région donnée. La qualité des miels et la valorisation de nos avantages comparatifs sont deux conditions essentielles au développement de l'industrie apicole.
- Si on exclut les miels transités au Québec, considérés dans les exportations, le niveau d'autosuffisance est d'environ 30 %. Il existe un potentiel énorme de production pour approvisionner le marché du Québec.
- La production mondiale a atteint 1 173 000 tonnes en 1999 (rapport de la commission au conseil et au parlement européen). Selon ce même rapport, la production mondiale a augmenté de 3 % durant la décennie 1989 à 1999. Cette augmentation montre une stabilité dans la production mondiale.

Les grandes tendances alimentaires orientées sur la santé, le goût, la découverte, les produits régionaux, les aliments fonctionnels, nutraceutiques offrent à nos entreprises apicoles de nouveaux marchés et de nouvelles avenues pour commercialiser les produits de la ruche, tant sur les marchés internes que sur les marchés d'exportation.

L'intérêt qui émerge du monde médical et de la médecine douce face aux produits apicoles offre à ce secteur de nouvelles venues à explorer.

- Favoriser les liens entre les apiculteurs et la population afin de :
 - 1- Diminuer les perceptions négatives de cette dernière envers les abeilles en l'informant mieux et davantage sur les moyens de les reconnaître et sur leurs comportements;
 - 2- Mieux faire connaître les propriétés du miel et les différents produits à base de miel ainsi que les moyens permettant d'utiliser davantage ces produits.



4. PROBLÉMATIQUES

Problèmes	Objectifs	Moyens	Priorité
Financement des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre accessible le financement aux entreprises apicoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un modèle de gestion • Formation adéquate 	
D'image	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser la profession, les abeilles auprès de l'agriculture et du grand public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un code d'éthique • Mettre en valeur la profession • Faire des sondages, une campagne de promotion auprès du monde agricole et du grand public • Sensibiliser les conseillers horticoles du MAPAQ 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler les maladies ➤ Rejoindre l'ensemble des apiculteurs ➤ Faire de la veille 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser • Enregistrement obligatoire • Diffusion d'information • Code d'éthique • Recherche 	1
Rendement/ruche Productivité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le rendement monétaire par ruche 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les cultures • Exploiter les régions au maximum (miel, pollen, pollinisation) • Améliorer nos connaissances sur les plantes mellifères • Organiser un concours de miel 	2
Produits <ul style="list-style-type: none"> • Qualité • Diversification • Image 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir la gamme des produits et les caractériser ➤ Valoriser et faire connaître ➤ Adoption HACCP ➤ Traçabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des appellations • Développer des moyens de contrôle • Diffuser l'information(feuille) 	
Ouverture des marchés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la constance des stocks ➤ Quantifier les stocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoires des produits offerts • Banques de données de ISQ et Statistique Canada 	
Approvisionnement en abeilles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les producteurs de paquet d'abeilles 	
Désengagements de l'État	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer les autorités de l'importance de ce secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des alliances stratégiques avec d'autres secteurs de production 	
Connaissance du métier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • Clinique • Club d'encadrement technique 	
Activité de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir les priorités dans les secteurs de recherche ➤ Avoir une politique de recherche ➤ Veille technologique 		

5. ORIENTATIONS

➤ Améliorer la santé de l'abeille en misant sur :

Un meilleur contrôle des maladies par :

- L'enregistrement obligatoire (élaboration de la réglementation et mise en application).
- La diffusion d'information :
 - par le RAIZO/annuel
 - sur le Web (Agri-réseau, CRAAQ, CRSAD, etc.)
 - une clinique par région par année
 - par deux périodiques appartenant à chacune des fédérations.
- La formation et la veille :
 - **formation du personnel** du MAPAQ (une fois par année)
 - présence d'un représentant du MAPAQ à la CAPA et aux congrès nationaux et internationaux
 - **formation des apiculteurs** avec le programme du MEQ
 - **formation des vétérinaires et des étudiants en médecine vétérinaire.**

Un code d'éthique (touchant la santé et les traitements)

Le HACCP à la ferme

- Objectif : dix entreprises à la ferme.

La recherche

- Par l'homologation de nouvelles méthodes.
- Par des travaux de recherche sur la sélection d'abeilles à haut potentiel et résistantes aux maladies.
- Par des travaux de recherche sur l'impact des pesticides utilisés pour la protection des cultures en évaluant les effets de toxicité sur l'abeille et développer des mesures pour amoindrir ces impacts.
- Par des travaux de recherche sur la mise au point de méthodes alternatives favorisant un usage minimal de pesticides (acaricides) ou l'utilisation de produits d'origine naturelle qui seraient de nature à en diminuer le coût tout en diminuant les risques de contamination des produits de la ruche.



➤ **Améliorer le rendement par ruche, améliorer la productivité en misant sur :**

La pollinisation

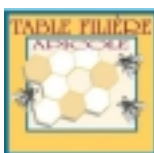
- Par la formation et l'information aux horticulteurs et aux apiculteurs.
- Par l'augmentation des travaux de recherche en pollinisation portant principalement sur :
 - Le développement des méthodes de régie visant à optimiser la pollinisation de diverses cultures fruitières, maraîchères et même de grandes cultures;
 - L'approfondissement des connaissances sur la biologie et la dynamique de population des pollinisateurs indigènes comme complément aux abeilles domestiques dans certaines cultures maraîchères et fruitières;
 - L'évaluation de l'effet nocif sur l'abeille de certains pesticides (fongicides particulièrement) utilisés en culture fruitière et maraîchère et dans le cas d'un effet nul ou infime, développer des techniques qui permettraient aux abeilles d'agir comme vecteur pour la distribution de ces pesticides sur les plantes.

L'augmentation des rendements

- Par la localisation.
- Par la santé des ruchers.
- Par la connaissance des plantes mellifères.
- Par la présence à des concours.

La formation

- Par la mise en place d'un programme de formation de type « Diplôme d'études professionnelles » (DEP) harmonisé avec une « Attestation d'études collégiales » (AEC) en apiculture.



RÉFÉRENCES APICOLES

Associations et regroupements	
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	Téléphone : (613) 225-2342, poste 4771 http://www.cfia-acia.agr.ca
Association canadienne des professionnels en apiculture (ACPA)	Téléphone : (519) 824-4120, poste 2477 http://www.honeycouncil.ca/chc-ccm/indexe.html
Association des emballeurs de miel du Canada (AEMC)	Téléphone : (819) 758-3877
Bureau des aliments	http://www.agr.ca/aliments/ (profils sous-sectoriels de l'industrie des aliments au Canada)
Centre d'agriculture biologique de La Pocatière	Téléphone : (418) 856-1110 http://www.cab.qc.ca/ (information et ressources en bio)
Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ)	Téléphone : (418) 646-5766 ou 1 888 535-2537 http://www.craaq
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)	Téléphone : (418) 659-1550 http://www.criq.qc.ca
Club de production en apiculture (Club Api)	Voir membres de la filière
Club export agroalimentaire du Québec	Téléphone : (450) 349-1521 http://profil-cdi.qc.ca/export
Conseil canadien du miel (CCM)	Téléphone : (403) 208-7141 http://www.honeycouncil.ca/chc-ccm/indexe.html
Conseil national des produits agricoles	http://nfpc-cnpa.gc.ca
Fédération de l'Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ)	Voir membres de la filière
Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)	Voir membres de la filière
Filière apicole	Voir membres de la filière http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/filiere/fapicole.htm
Groupement des chefs d'entreprises du Québec	http://www.groupement.qc.ca
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec	Voir membres de la filière
Union des producteurs agricoles (Confédération)	Téléphone : (450) 681-0530 http://www.upa

Financement	
Banque de développement du Canada	(418) 648-3972 http://www.bdc.ca
Fondation CSN	1 800 253-6665 http://www.fondaction.com
Fonds agroalimentaire et forestier	(418) 628-5737
Fonds de solidarité de la FTQ	(418) 628-3663 http://www.fondsftq.com
Fonds d'investissement bioalimentaire	(418) 628-9270
Régie des assurances agricoles du Québec	(418) 838-5602 http://www.raaq.gouv.qc.ca
SGF SOQUIA	(418) 643-2238
Société de crédit agricole du Canada (SCA)	(418) 648-3993 http://www.fcc-sca.ca
Société de financement agricole du Québec	(418) 643-2610 http://www.sfa.gouv.qc.ca

Formation et recherche	
Centre de formation agricole de Mirabel	(450) 258-3016
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)	(418) 286-3353 crsad@crsad.qc.ca
Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)	http://www.craaq.qc.ca
Collectifs régionaux en formation agricole (CFA) (cours et formation en agriculture par région)	http://infodb.csdhr.qc.ca/crfa
Équipe de recherche en pollinisation par les insectes (ERPI) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)	Domingos de Olivéria (514) 987 3000, poste 4881
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Université Laval	(418) 656-3145 http://www.fsaa.ulaval.ca
Institut de recherche sur les aliments fonctionnels et nutraceutiques Université Laval	(418) 656-3058 http://www.fsaa.ulaval.ca
Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière (ITA)	(418) 856-1110 http://www.italp.qc.ca
Institut de technologie de Saint-Hyacinthe (ITA)	(418) 778-6504 http://ita.qc.ca
Ressources pour le recrutement et la formation de la main-d'œuvre - Transformation et distribution alimentaire	(418) 380-2122 www.agr.gouv.qc.ca/frdt/ formation/ressources
Revue L'Apiculteur	Voir USAQ membres de la filière
Revue L'Abeille	Voir FAQ membres de la filière
Université du Québec	http://www.quebec.ca

Ministères – organismes	
Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ)	www.agr.gouv.qc.ca
Directeur délégué à la production apicole : Gilles Gagné	gilles.gagne@agr.gouv.qc.ca
RÉGIONS : Répondants – Répondantes pour l’apiculture - Médecins vétérinaires	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – NORD DU QUÉBEC Nicole Pouliot, 180, boul. Rideau, bur. 320, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Téléphone : (819) 764-3287 p. 234 nicole.pouliot@agr.gouv.qc.ca
Réal-Raymond Major , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 180, boulevard Rideau, bureau 2.01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Téléphone : (819) 763-3287 real.raymond.major@agr.gouv.qc.ca
BAS-SAINT-LAURENT–GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE Bertrand Berger, 335 rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8	Téléphone : (418) 727-3615, p. 244 bertrand.berger@agr.gouv.qc.ca
Robert Claveau , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 335, rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8	Téléphone : (418) 727-3522 robert.claveau@agr.gouv.qc.ca
CHAUDIÈRE-APPALACHES Pierre Ayotte, 2758, avenue Royale Saint-Charles (Québec) GOR 2TO	Téléphone : (418) 887-3351 pierre.ayotte@agr.gouv.qc.ca
Claude Boucher , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 1115, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) GOS 2VO	Téléphone : (418) 397-7825 claud.boucher@agr.gouv.qc.ca
ESTRIE André Pettigrew, 4260, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Téléphone : (819) 820-3001 andre.pettigrew@agr.gouv.qc.ca
Diane Boucher , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 4260, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Téléphone : (819) 820-3555 diane.boucher@agr.gouv.qc.ca
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE Delphis Porlier, 6, rue du Parc, C. P. 340 Grande-Rivière (Québec) GOC 1VO	Téléphone : (418) 385-3763 delphis.porlier@agr.gouv.qc.ca
Robert Claveau , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 335, rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8	Téléphone : (418) 727-3522 robert.claveau@agr.gouv.qc.ca
LANAUDIÈRE Robert Clermont, 499, rue Calixa-Lavallée, bur. 200, Joliette (Québec) J6E 7E2	Téléphone : (514) 688-0092 robert_clermont@agr.gouv.qc.ca
André Simoneau , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 867, boul. L’Ange-Gardien, C. P. 3395, L’Assomption (Québec) J5W 4M9	Téléphone : (450) 589-5745, poste 275 andre.simoneau@agr.gouv.qc.ca
MAURICIE Claire Roy, 121, rue Petite Rivière, Louiseville (Québec) J5V 2H3	Téléphone : (819) 228-9404 claire.roy@agr.gouv.qc.ca
Jean-Louis Michel , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 191, boul. Saint-Louis, Saint-Séverin (Québec) GOX 2BO	Téléphone : (819) 371-4907 jean-louis.michel@agr.gouv.qc.ca
MONTÉRÉGIE, SECTEUR EST Patrick Sullivan, 3230, rue Sicotte, C. P. 40, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B2	Téléphone : (514) 778-6530 patrick.sullivan@agr.gouv.qc.ca
Thierry Lemaire , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 201, place Charles-Lemoyne, bureau 6,03, Longueuil (Québec) J4K 2T5	Téléphone : (450) 928-7400 thierry.lemaire@agr.gouv.qc.ca
MONTÉRÉGIE, SECTEUR OUEST Paul-Émile Yelle, 118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) JOL 2LO	Téléphone : (450) 454-3904 p 225 paul-emile.yelle@agr.gouv.qc.ca
Thierry Lemaire , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 201, place Charles-Lemoyne, bureau 6,03, Longueuil (Québec) J4K 2T5	Téléphone : (450) 928-7400 thierry.lemaire@agr.gouv.qc.ca

CENTRE DU QUÉBEC Richard Turmel , 460, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec) JOG 1E0	Téléphone : (819) 293-8501 richard.turmel@agr.gouv.qc.ca
Jean-Louis Michel , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 191, boul. Saint-Louis, Saint-Sévérin (Québec) GOX 2B0	Téléphone : (819) 371-4907 jean-louis.michel@agr.gouv.qc.ca
NORD-DE-MONTRÉAL Marcel Gratton , 1717, boul. Saint-Martin, bureau 250, Laval (Québec) H7S 1N2	Téléphone : (514) 688-0092 marcel.gratton@agr.gouv.qc.ca
André Simoneau , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 867, boul. L'Ange-Gardien, C. P. 3395, L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Téléphone : (450) 589-5745, poste 275 andre.simoneau@agr.gouv.qc.ca
OUTAOUAIS Maryse Harnois , 390, rue Principale, Buckingham (Québec) J8L 2G7	Téléphone : (819) 986-5299 maryse.harnois@agr.gouv.qc.ca
Réal-Raymond Major , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 180, boulevard Rideau, bureau 2.01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Téléphone : (819) 763-3287 real.raymond.major@agr.gouv.qc.ca
QUÉBEC Jocelyn Marceau , 1665, boul. Hamel Ouest, Édifice 2, RC-22, Québec (Québec) G1N 3Y7	Téléphone : (418) 643-7255 jocelyn.marceau@agr.gouv.qc.ca
Claude Boucher , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 1115, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) GOS 2VO	Téléphone : (418) 397-7825 claudio.boucher@agr.gouv.qc.ca
SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN-CÔTE NORD Joseph Savard , 801, chemin Pont-de-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2	Téléphone : (418) 662-6486 joseph.savard@agr.gouv.qc.ca
Claude Tremblay , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 801, du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2	Téléphone (418) 668-2961 claudio.m.tremblay@agr.gouv.qc.ca
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	Téléphone : (418) 643-8757 http://www.micst.gouv.qc.ca
Certificat l'exportation	Voir Agence canadienne d'inspection
Institut de la statistique du Québec : ISQ	http://www.stat.gouv.qc.ca/publicat/referenc/pdf/rd
Ministère des Régions	http://www.sdr.gouv.qc.ca (statistiques régionales, planification stratégique régionale, plans d'action locaux CLD)
Qualité des aliments et santé animale – MAPAQ	http://www.agr.gouv.qc.ca

Réseautage	
Agrimonde	http://www.agrimonde.com (moteur de recherche entièrement consacré à l'agroalimentaire)
Agroroute	http://www.crh.ulaval.ca/agroroute (ressources télématiques spécialisées en agroalimentaire)
Apiculture au Québec par André Pettigrew	http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/webapi/bienvenu.htm
Carrefour bioalimentaire du Québec	http://www.agr.gouv.qc.ca/carrefour-bioalimentaire (Site sur les entreprises et les produits agroalimentaires du Québec)
Filière apicole	http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/filiere/fapicole.htm

GÉAGRI : Carrefour virtuel de l'information agroalimentaire	http://www.geagri.qc.ca (Calendrier d'événements)
Guide d'accès au marché de détail 1997. MAPAQ – DDM	Téléphone : (514) 873-4410 Document de référence utile pour la mise en marché des produits dans le réseau du détail (chaîne d'alimentation)
Guide d'accès aux réseaux de l'hôtellerie, de la restauration et de l'institutionnel 1999. MAPAQ – DDM	Téléphone : (514) 873-4410 Document de référence utile pour pénétrer le réseau HRI au Québec
La Cuisine régionale au Québec 1999-2000. CCRQ	Téléphone : (514) 282-5167 http://www.multimania.com/ccrq03quebec
Répertoire des entreprises et organismes 1999 (réseaux de l'hôtellerie, de la restauration et de l'institutionnel). AAC, MAPAQ – DDM, 1999	Téléphone : (514) 873-4410 (Références concernant les principaux organismes et entreprises du réseau HRI)
Répertoire des exportateurs de produits alimentaires et agricoles québécois – Gourmet export 1999-2000. Club Export Agroalimentaire du Québec.	Téléphone : (450) 349-1521
Stratégis : site d'information d'affaires au Canada.	http://strategis.ic.gc.ca
Table filière apicole (Membres)	http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/filiere/fapicole.htm
Miel Labonté inc. Jean-Marc Labonté, président	Téléphone : (819) 758-3877 mlabonte@ivic.qc.ca
Centre de formation agricole de Mirabel Jean-Pierre Marcotte	Téléphone : (450) 258-3016, p. 209 jean-pierre.marcotte@cssmi.qc.ca
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault Émile Houle, spécialiste	Téléphone : (418) 286-3353, p. 225 emile.houle@crsad.qc.ca
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault Pierre Giner, directeur	Téléphone : (418) 286-3353, p. 227 pierre.giner@crsad.qc.ca
Club Api Julienne Goyette	Téléphone : (819) 359-2371 miellerie.goyette@sympatico.ca
Direction du développement des marchés MAPAQ D' Krzysztof Tumanowicz	Téléphone : (514) 873-4147, p. 247 krzysztof.tumanowicz@agr.gouv.qc.ca
Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ) Denis Pellerin, président Union des producteurs agricoles (Confédération)	Téléphone : (819) 359-2966 miel.pellerin@sympatico.ca Téléphone : (450) 679-0530, poste 8391
Fédération de l'Union des syndicats apicoles du Québec Jean-Paul Burniaux, président	Téléphone : (418) 672-6232
Fédération de l'Union des syndicats apicoles du Québec Roger Carignan, secrétaire	Téléphone : (819) 376-3315
Responsable gouvernemental de la filière apicole MAPAQ Robert Clermont, Direction de l'épidémiologie et de la santé animale	Téléphone : (418) 380-2100, p. 3121 robert.clermont.mv@agr.gouv.qc.ca
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec Yves Gauvin, président	Téléphone : (450) 799-4939 citadelle@ivic.qc.ca
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec Yves Gosselin, secrétaire-trésorier.	Téléphone : (819) 362-3241 yvesg@citadelle-camp.com
Direction de l'épidémiologie et de la santé animale France Desjardins, m.v. , MAPAQ	Téléphone : (418) 380-2100, p. 3115 france.desjardins@agr.gouv.qc.ca
Table filière apicole Lucie Dumas, secrétaire-coordonnatrice MAPAQ	Téléphone : (418) 643-8866 lucie.dumas@agr.gouv.qc.ca

TABLEAU 1 : QUANTITÉ ET VALEUR DU MIEL

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000P
QUANTITÉ (EN TONNES)											
Québec	1 871	2 097	1 431	1 854	946	2 045	1 169	1 816	2 116	1 847	1 489
Canada	32 063	31 577	30 303	30 732	34 221	30 545	26 977	30 020	46 083	34 099	31 461
VALEUR (\$)											
Québec	4 513\$	4 225\$	5 783\$	5 470\$	4 483\$	6 735\$	3 112\$	6 058\$	6 565 \$	4 830\$	
Canada	42 725\$	46 722\$	46 582\$	49 852\$	55 497\$	63 373\$	69 746\$	81 810\$	93 484 \$	70 362\$	
Source : Statistique Canada											

TABLEAU 2 : RENDEMENT PAR RUCHE EN KILOS

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000P
Québec	50	55	40	59	34	60	38	45	68	54	46
Alberta	70	65	71	73	88	55	53	61	91	55	49
Saskatchewan	73	91	93	74	90	82	73	84	109	109	82
Manitoba	66	86	75	59	75	77	64	73	104	82	64
Canada	60	63	61	61	68	49	53	60	82	58	52
Source : Statistique Canada											

TABLEAU 3 : NOMBRE D'APICULTEURS ET DE RUCHES

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000P
NOMBRE D'APICULTEURS											
Québec	1 200	1 000	1 000	893	760	690	797	800	312	324	325
Canada	14 426	13 096	13 060	13 149	12 156	11 174	11 094	10 870	10 500	9 961	9 913
NOMBRE DE RUCHES											
Québec	37 198	37 800	36 400	31 579	27 765	34 332	30 437	29 317	29 797	34 129	32 500
Canada	532 205	498 780	501 420	504 384	501 265	520 982	509 648	519 988	563 614	588 824	603 828
NOMBRE DE RUCHES PAR/APICULTEUR											
Québec	31	38	36	35	37	50	38	37	96	105	100
Canada	37	38	38	38	41	47	46	48	46	59	61
Source : Statistique Canada											

TABLEAU 4 : REVENUS DE LA POLLINISATION (, 000 \$)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 P
328, 0	344,0	354, 8	289, 9	409, 2	455, 1	409, 1	693, 4	1 005, 0	1 350, 4	1 050,3
Source : Institut de la statistique du Québec										